



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/02/2022

Référence
12_2022

Objet de la délibération
Réparation pompes de relevage du Pâquis

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	10

Date de la convocation
03/02/2022

Date d'affichage
03/02/2022

Vote
<b>MAJORITE</b> Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2022 et le 10 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

**Présents** : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. VANZELLA Yoann à M. SONZOGNI Jean-Luc

**Absent(s)** : MM : CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, PIART Steve

**A été nommé(e) secrétaire** : M. JENNEPIN Patrick

### **Objet de la délibération : Réparation pompes de relevage du Pâquis**

Suite à de nombreux dysfonctionnements il est nécessaire de procéder au remplacement de la roue et du font d'aspiration des 2 pompes de la station de relevage du Pâquis selon devis de l'entreprises DOSSOT SAS pour un montant HT de 2 960€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de devis et autorise le Maire à le signer pour accord.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Le : 10/02/2022

Et

Publication ou notification du :  
03/02/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/02/2022  
Le Maire  
François DENEUX